Cependant, un des assistants, peut être le citoyen Olivier Pain ou le citoyen Humbert, car tous deux assistaient à la réunion, a trouvé le joint pendant une courte interruption de M. Floquet pour lui demander si réellement il devait aller à Mexico.

La réponse a été une gasconnade, en ce sens que le député du 11e, en se contentant de rappeler que le *Mot d'Ordre* avait dit de lui qu'il n'avait pas besoin d'aller à Mexico pour que le sol tremblât sous lui, n'a pas en réalité éclairé son interlocuteur.

En résumé, M. Floquet, malgré le satisfecit qu'il a obtenu, ne s'est pas montré, nier, invincible, suivant son habitude, au sein des réunions, je ne dis pas publiques mais simplement privées. C'est un symptôme, et très-certainement M. Gambetta en fera son profit personnel.

La grève des boulangers n'aura décidément pas lieu, du moins les apparences sont généralement rassurantes aujourd'hui. D'abord, les ouvriers qui réclamaient une élévation, ont pour la plupart adhéré aux offres des patrons, se résumant dans une augmentation de 50 centimes au lieu de 1 franc qui leur était demandée. Ensuite la corporation a été officieusement prévenue qu'en cas de manque ou d'insuffisance de bras, les boulangers seraient mis en demeure de se pourvoir dans certains services publics, le cas constituant un cas de force majeure. Quant à la population, elle a reçu, notamment dans les quartiers excentriques, des assurances qui ont dissipé les appréhensions qui commençaient à se faire jour. A Montmartre, Belleville, Ménilmontant, Montrouge, surtout, le pain est à 85 centimes les deux kilogrammes, tandis que dans le centre de Paris il est à 95 centimes. Et rien, soyez en sûr, ne sera changé à cette situation.

La circulaire de M. Lepère aux préfets concernant le chant du *Domine Salvum fac Republicam* qu'il convient de rendre obligatoire, et la nécessité pour les évêques de ne pas s'absenter de leur diocèse sans la permission du ministre des cultes, aurait été provoquée, dit-on, par les réclamations de certains membres de la gauche de retour de leurs départements. On ne devrait donc pas y attacher d'autre signification que celle d'une satisfaction donnée à une fraction plus ou moins considérable de la Chambre.

C'est surtout dans le monde des affaires que la visite du Czaréwitch à la Cour de Berlin, produit une impression favorable. La spéculation qui avait fini par croire ou à peu près à une rupture déclarée, non-seulement entre les Chancelleries, mais entre les souverains des deux Empires, est en train de revenir à un optimisme aussi exagéré que l'étaient ses impressions précédentes. Pour elle, il ne semble déjà plus y avoir de questions irritantes entre la Russie et l'Allemagne; la visite du Grand-Duc héritier et les témoignages de sympathies prodigués par l'Empereur Guillaume, au fils d'Alexandre II, ont tout effacé.

Il n'en est pas de même, je dois le constater, dans les régions diplomatiques, où l'on s'attendait à la visite en question, mais où l'on s'attend aussi à voir persister les complications acuelles. Par exemple si le prince Gortschakoff et le prince de Bismarck venaient à avoir une entrevue ce serait tout différent.

Après M. Littré, c'est M. Vacherot, un républicain de la veille, qui se prononce contre l'article 7, dans un article intitulé La République Constitutionnelle et parlementaire, que publie dans son numéro d'avant-hier la *Revue des Deux-Mondes*.

Après avoir démontré que l'article 7 est juste aux antipodes de la liberté et qu'il n'atteindra pas son but, qui est de faire fermer les maisons d'éducation dirigées par les congrégations non autorisées et qui passeront en d'autres mains, M. Vacherot ajoute qu'à son sens, si l'article 7 est rejeté, il n'y aura pas de conflit entre les deux Chambres, conflit dont l'éventualité est mise en avant pour peser sur les hésitants du Sénat. A ce sujet, il s'exprime ainsi :

« Après un premier moment d'irritation, la Chambre des députés se calmera en réfléchissant. Elle regardera, si elle ne l'a déjà fait, un peu plus du côté du pays, qui s'empresse moins qu'on ne dit de répéter le mot d'ordre donné. Elle comptera les conseils généraux favorables ou contraires à la loi Ferry, en tenant compte de la réserve significative de ceux qui se sont abstenus, malgré les encouragements officiels. Elle comptera aussi le chiffre des pétitions contre cet article 7, moins populaire qu'on ne prétend. Elle se dira qu'en fin de compte, elle aura eu gain de cause sur tout le reste, le Sénat ayant voté toute la loi Ferry, sauf l'article 7. Nous ne serions donc pas surpris qu'après avoir mûrement réfléchi, la majorité républicaine, son chef en tête, ne finit par comprendre que ce malheureux article manquait réellement d'opportunité et donnait aux passions anticléricales une satisfaction qui pourrait coûter cher à la République. Le grand opportuniste de notre temps, M. de Bismarck, n'est-il pas en train de faire, en ce moment, sa paix avec le Saint-Siége ? »

La Bourse redevient ferme. La liquidation de quinzaine s'est effectuée avec facilité et les reports ont été modérés. Le 5 0/0 s'est négocié au début à 114,30, il s'est élevé graduellement jusqu'à 114,90. Le 3 0/0 s'est traité de 80,80 à 80,90 et l'amortissable a atteint 82,60. La Banque d'Escompte est restée samedi à 710, elle a débuté à 725 et s'est avancée à 750. La Banque de Paris se négocie de 832,50 à 835. Le 5 0/0 italien discute le cours de 79 fr. Le 3 0/0 clôture à 80,87 (hausse 22 cent.) ; l'amortissable à 82,45 (hausse 15 cent.) ; le 5 0/0 à 114.50 (hausse 27 cent).

Le *Monde* s'exprime ainsi sur la circulaire du ministre de l'intérieur : « M. Lepère, dit-il, s'intéresse beaucoup, à ce qu'il paraît, au chant ecclésiastique. Il est plus que probable que la prétendue lacune qu'il y trouve n'est qu'un moyen de vexation recommandé à la sollicitude de MM. les préfets. »

M. Teisserenc de Bort est arrivé, dans l'après-midi, à Paris. On le dit très-peu satisfait de ce qui se passe à Vienne. Cela se comprend.

La Chasse du Roi Grévy

Toutes les feuilles publiques ont annoncé que M. Grévy a voulu donner à quelques hauts personnages le divertissement de courre un lapin... Ont assisté à cette fête cynégétique, M. Gambetta, M. Duhamel, le fils de M. Albert Grévy, M. Lepère, etc., etc.

Jadis, c'était la coutume de célébrer les divertissements princiers par une petite chanson. La chanson traditionnelle ne s'est pas fait attendre. On nous la communique, et nous sommes heureux d'en donner la primeur à nos amis :

(*Air du roi Dagobert*)

Sa Majesté Grévy
A voulu chasser à Marly.
Lors il invita
Signor Gambetta
Avec l'éternel
Monsieur Duhamel,
Puis son propre neveu,
Fils d'Albert — excusez du peu !

Dès le matin le cor
Se mit à résonner très-fort.
Grévy soucieux
Se frottant les yeux,
Dit c'est — j'm'y connais —
L'marchand d'robinets
— Non sir, dit Duhamel,
C'est le cor, soyez solennel !

Pour monter à cheval,
Chacun se donna bien du mal.
L'énorme Génois
Trottait dans les bois
Ab hoc et ab hac,
— Vrai pot à tabac ! —
Grévy disait à part :
« Ah ! j'aime bien mieux le billard. »

D'Albert, le noble enfant,
Allait, sonnant de l'olifant.
Duhamel, tout bas,
Dit : Ne m'quittez pas.
Je suis un Mentor
On n'peut pas plus fort.
Et je prétends tout droit
Vous mener au meilleur endroit.

On a tué des cents
De pauvres lapins innocents !
Lors Gambetta dit :
J'ai bon appétit ;
Nous les mangerons
Aux petits oignons,
Trompett' les sautera,
Et c'est la France qui paiera.

A l'égard du faisan,
Lepère fut peu malfaisant,
Et chaque chasseur
Avait très-grand peur
Qu'il le prit soudain
Pour quelque vieux daim.
Mais il tirait comm' ça
D' peur d'humilier Gambetta.

On dit que les piqueux
Se tordaient en rentrant chez eux.
Ils n'avaient jamais
Vu dans les forêts
Ni sous le soleil,
Hallali pareil.
Les cerfs avec les daims
En firent même des potins.

Lorsque le roi Grévy
Reviendra chasser à Marly,
Chacun en rira :
Mais tort on aura
Le gouvernement
Chasse élégamment.
A la curée il a
Assez de bassets pour cela !

Pour copie conforme :

SIMON BOUBÉE.

Bulletin Economique

La commission des tarifs de douane

Le *Globe* publie l'information suivante dont nous lui laissons toute la responsabilité :

On se souvient que, dans le courant d'octobre dernier, la commission des tarifs de douane ayant été convoquée, les membres s'étaient trouvés au nombre de cinq, et, sur ces cinq, il n'y avait pas un des quartorze rapporteurs présents.

Le président de la commission paraît craindre que l'échec subi par son dernier essai de convocation ne se renouvelle lors de la réunion annoncée pour le 18 novembre. Cette inquiétude est telle, que nous pouvons affirmer que certains membres de la commission ont reçu jusqu'à *trois* convocations différentes successives et personnelles, en dehors de la lettre collective insérée à l'*Officiel*, et qui a été adressée à chacun des membres de la commission.

Nous doutons, d'ailleurs, que cet excès de correspondance ait pour effet d'avancer beaucoup les travaux de la commission.

Pendant les vacances, en effet, il n'a été fait que deux rapports ; celui de M. Viette, sur l'horlogerie ; le rapport de M. Danelle-Bernadin, sur la métallurgie.

M. Meline, frappé par un deuil de famille n'a pas pu terminer son rapport sur les textiles. Le coton et une partie de la laine ont été seuls étudiés ; le lin, la soie et le chanvre ne sont encore l'objet d'aucune communication. Le rapport général n'est pas commencé.

Enfin le rapport sur l'agriculture, dont les conclusions, adoptées ou rejetées, auront une grande importance sur le régime douanier de la France, n'est pas prêt.

Dans un pareil état de choses, il est impossible que la discussion des tarifs de douane puisse être abordée dans la première partie de la session.

Le commerce extérieur des Etats-Unis

Le bureau fédéral de statistique à Washington vient de publier son dernier rapport résumant l'année fiscale qui finit au 30 juin 1879.

Il en résulte que les exportations des Etats-Unis ont été, du 1er juillet 1878 au 30 juin 1879, de près de 735 millions et demi de dollars, et les importations de plus de 466 millions.

Les exportations ont donc dépassé les importations de plus de 269 millions de dollars ou 1 milliard 345 millions de francs.

Dans ces quatre dernières années, l'excès total des exportations sur les importations a été de plus de 753 millions de dollars

A peine 23 0/0 des marchandises importées ou exportées le sont par navires américains.

L'an dernier, les exportations des Etats-Unis pour l'Angleterre ont atteint près de 346 millions et demi de dollars, et les exportations de l'Angleterre pour les Etats-Unis n'ont guère dépassé 106 millions de dollars.

Les exportations des Etats-Unis pour la France ont dépassé 88 millions de dollars.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Inauguration du patronage St-Michel, rue d'Alsace.

S'il se fait beaucoup, aujourd'hui, pour l'instruction de l'ouvrier, pour son enseignement primaire et professionnel, si l'on multiplie les écoles et les cours publics, on commence aussi à se préoccuper de son éducation. On comprend que s'il est utile d'élever le niveau intellectuel, il est plus nécessaire, plus urgent encore, de maintenir aussi haut que possible le niveau moral. Il ne suffit pas d'apprendre à un enfant à lire, à écrire, à compter et à travailler pour en faire un honnête homme et un bon citoyen. Le savoir ne crée pas les vertus, et les contrées et les villes qui tiennent le premier rang pour l'instruction publique ne sont pas toujours celles qui donnent le moins d'accusés aux tribunaux et aux cours d'assises.

L'instruction doit être *un moyen* — un moyen d'éducation, sinon elle peut devenir dangereuse pour les individus et pour les sociétés. Beaucoup des plus grands criminels connus étaient ce qu'on appelle communément des gens instruits; pour ne citer que des exemples récents, Barrez et Lebiez étaient des garçons très-intelligents qui avaient obtenu des succès dans leurs classes. Et Walder, cet élève en pharmacie qui tue son patron et une servante parce qu'on refuse de lui prêter cinq mille francs, n'est pas non plus un ignorant, un illettré. Il est même probable que s'il n'avait pas des connaissances géographiques assez précises, s'il n'avait pas, en même temps qu'il parcourait le codex, fait une étude approfondie de notre réseau ferré et de nos lignes transatlantiques, on ne le verrait pas dépister avec un succès si remarquable tous les limiers de la police française...

L'un des moyens les plus efficaces et les plus utiles d'éducation ouvrière dans les plus grandes villes, ce sont les cercles pour les hommes, les patronages pour les enfants et les jeunes gens. Tout le monde l'a compris, les radicaux comme les conservateurs; je parle des radicaux et des conservateurs actifs, militants, généreux et intelligents. Mais, tandis que les premiers se bornaient aux cercles où ils peuvent réunir les travailleurs, pour les amener à leurs opinions, dans un but immédiat, actuel et intéressé, où ils s'efforcent de manipuler à leur guise la pate électorale, les autres, peut-être moins... pratiques, dans le sens étroit du mot, mais plus sincères, plus dévoués, et, qui sait ? plus prévoyants, se sont montrés plus préoccupés de faire œuvre de pacification sociale que de préparer des coups de scrutins.

Ils ont songé d'abord aux patronages; les cercles ne sont venus qu'après, beaucoup plus tard, et, quoi qu'on en dise, on n'y fait point de politique. Sauver l'enfance ! telle a été la pensée dominante, tel a été le cri de ralliement des promoteurs des œuvres catholiques ouvrières. Comme le poète, ils ont dit à l'enfant :

Vous êtes parmi nous la colombe de l'arche.

et ils ont réalisé et réalisent encore des prodiges pour sauver la colombe et pour faire vivre le rameau d'olivier qui grandira, pensent-ils, et donnera des pousses vigoureuses. Ils ont multiplié partout pour l'enfance pauvre, ces maisons de réunion, qu'ils ont appelées du nom très-français et très-chrétien de patronages.

Roubaix compte déjà un certain nombre de patronages; un nouveau a été inauguré hier, rue d'Alsace; il sera sans conteste l'un des plus beau et des plus vaste de la région. C'est à l'initiative d'un prêtre, M. le doyen de Notre-Dame, que nous le devons, et c'est encore un prêtre, M. l'abbé Firmin, qui s'est consacré tout entier à cette œuvre vraiment démocratique, celle-là, puisqu'elle est faite pour le peuple et seulement pour lui.

M. l'abbé Firmin avait convoqué, outre un certain nombre d'ecclésiastiques et les familles de sociétaires, ceux qu'il appelle ses « bienfaiteurs », ceux qui l'ont aidé pour la création de son patronage. C'est dans une immense salle — l'une des plus grandes de la ville — qu'il avait réuni ses invités, auxquels il avait préparé une soirée fort bien composée et fort agréable.

Un dominicain, le R. P. Givron, a parlé. Les dominicains sont décidément en train d'acquérir droit de cité parmi nous : leur façon de dire et de penser convient fort bien au goût et au tempérament roubaisiens et vous verrez qu'un jour ou l'autre ils viendront s'installer ici et y feront merveille. Celui-ci a exposé le but et la portée des patronages et des cercles catholiques ouvriers, au triple point de vue de l'Eglise, de la société et de la patrie. Il a dit aux patrons, à la bourgeoisie, leurs fautes passées, leurs torts envers l'ouvrier; il leur a rappelé quels sont leurs devoirs envers leurs collaborateurs. Sa parole, que ne gênaient point les usages et les règles étroites de la chaire, a eu des hardiesses souvent heureuses et, à diverses fois, il a été interrompu par les applaudissements.

Nous aurions peut-être quelques réserves à formuler sur diverses parties de ce discours : Le tableau tracé par l'orateur de la famille ouvrière, nous a paru, par exemple, un peu exagéré, un peu trop chargé en noir. S'il y a, chez les ouvriers, de mauvais ménages, (il n'y en a point que la) beaucoup de foyers où il n'y a plus ni amour, ni respect, ni concorde, ni joie, il n'en manque pas encore, heureusement, dans ce pays, qui pourraient servir de modèles à bien des familles de ce qu'on a appelé les classes dirigeantes; il ne manque point de pauvres maisons où le devoir et le sacrifice sont poussés, jusqu'à l'héroïsme, où l'on comprend l'honneur comme le comprenaient les plus fiers d'entre nos plus fiers aïeux. Nous aurions voulu un mot pour ces maisons-là.

Le patronage comme le cercle ne sont que des palliatifs, des pis-aller et l'esprit de famille, l'éducation par la famille ont et auront toujours les préférences des partisans de la Réforme sociale.

Cette pensée est certainement aussi celle du R. P. Givron et peut-être eût-il bien fait de l'indiquer, en passant, à son auditoire. Celui-ci, subjugué, entraîné, par le talent oratoire du conférencier, n'a pas pris le temps de penser à ce qui pouvait lui déplaire ou l'étonner ; il s'est laissé entraîner par cette ardeur d'apôtre, à laquelle s'unissait l'ardeur d'un patriote, car le P. Givron est deux fois Français, puisqu'il est Lorrain. Il a trouvé pour parler de la France des accents qui nous ont fait tressaillir.

Un concert et un drame, la *Démence de Charles VI*, ont terminé la soirée. Les organistes de nos deux principales paroisses, MM. Koszul et Meyer, avaient bien voulu prêter leur concours. La *Rhapsodie hongroise*, de Liszt, dans laquelle l'auteur a mis toute son âme d'artiste, mais où il a jeté aussi les difficultés dont il parsème sa musique, a été remarquablement interprétée par les deux virtuoses ; elle a été vigoureusement applaudie, ainsi que leur *bolero* pour piano et harmonium. Un jeune flûtiste, M. Dubocage, nous a donné une très-agréable fantaisie. Nous devons aussi une mention à l'air varié pour violon (de Beriot), joué par M. Dujardin, et à la chansonnette comique si bien enlevée par M. Cocheteux.

La *Demence de Charles VI* est un drame arrangé avec le livret de l'opéra, livret écrit, on le sait, par Casimir Delavigne. C'est une très-heureuse pensée que de choisir, pour les mettre sous les yeux de notre jeunesse, des sujets empruntés à notre histoire nationale. Il est bon qu'elle sache qu'après la défaite, l'invasion, et les désastres des discordes civiles, la France a toujours retrouvé la victoire, la délivrance, la gloire, que le fils de Charles VI s'appela le Victorieux, et qu'après les malheurs et les hontes causés par la faiblesse, la venalité et la trahison de Français misérables et felons, la patrie trouve toujours.

Un héros quand il est nécessaire

selon le mot si consolant, mis par l'auteur de la *Fille de Roland*, dans la bouche de Charlemagne.

Hier, le remplacement d'Odette de Champdivers, l'amie du roi, par un jeune page, nuisait un peu à la vérité historique et à la poésie de l'œuvre dramatique, mais le souffle de patriotisme qui règne dans les vers de Casimir Delavigne ne pouvait manquer d'enlever le public qui a surtout écouté avec émotion et applaudi la prophétie du vieux roi expirant :

Voyez se soulever ces pierres sépulcrales
D'où sortent ces morts couronnés !
Tout ce peuple d'ombres royales,
Qui, par ma voix, vous parle en m'entourant
Vient, de votre avenir dérouler les annales
Aux derniers regards d'un mourant.

. . . . . .

Alors que l'on annonce que le roi n'est plus, la tradition et le respect du texte du livret auraient dû faire pousser aux acteurs le vieux cri national, de *Vive le roi !*... mais ils ont craint sans doute d'éveiller des susceptibilités au dehors ; on eût été capable de faire fermer le patronage pour crime de lèse-république... Il est certain que si le temps présent nous rappelle par plus d'un point les malheurs du règne de Charles VI, nous ne voyons pas encore poindre l'aurore du règne de Charles le Victorieux et vous ne me ferez jamais croire que M. Gambetta nous servira un jour de Jeanne d'Arc.

Je finis en constatant que les acteurs ont rempli leur rôle en conscience ; je citerai particulièrement M. Versavel (Charles VII) et le page Jehan (M. Dujardin). A. R.

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira, jeudi prochain 20 novembre, à huit heures, pour continuer la discussion des objets que composent l'ordre du jour de la session de novembre.

Le *Petit Caporal* annonce que M. Jules Amigues pose sa candidature dans l'arrondissement de Cambrai pour l'élection du 7 décembre.

Il a pour compétiteur M. Cirier, candidat républicain.

On écrit de Lille, le 16 novembre :

« L'assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais s'ouvrira à Lille, le mercredi 19 novembre, et se continuera jusqu'au dimanche 23.

» Mgr Fava, évêque de Grenoble, doit la présider. Il appartient, par sa naissance, au diocèse de Cambrai, où il a laissé les meilleurs et les plus chers souvenirs.

» Le programme des trois sessions : œuvres de foi et de prière, enseignement, œuvres sociales et charitables, donnera certainement lieu à des travaux d'un grand intérêt. Dans un temps où tout est ébranlé, les catholiques doivent porter partout leur attention et leurs efforts. En se trouvant réunis avec une même pensée, avec un même but, ils travaillent pour la patrie et pour l'Eglise. Ils défendent la société contre les barbares modernes, et, en restant dans les limites de la charité, ils contribueront certainement à éclairer quelques intelligences, à réchauffer quelques cœurs.

» Quand on parcourt la liste des objets sur lesquels doit délibérer une assemblée de catholiques, on est frappé de l'admirable fécondité de l'esprit chrétien. Il ne s'agit pas de vaines utopies ou de systèmes dangereux. Tout a un but pratique, et ce but, qui est le salut des âmes, prépare et amène le salut de la société.

» Les catholiques de Lille ont fait preuve, dans l'organisation de leur assemblée, d'un grand esprit de zèle et d'une intelligence pratique. Les années précédentes ont donné d'excellents résultats.

» Elles ont cimenté l'union, pour la défense de la foi, de ceux qui ont un même symbole et portent en leur cœur les mêmes espérances. Les dangers sont plus grands que jamais, le trouble des esprits est plus étendu et plus profond. Tout permet d'espérer que la prochaine assemblée ne sera pas stérile, qu'elle multipliera la force pour le bien de ceux qui y prendront part, et qu'elle sera, pour les hommes de bonne foi, l'occasion de salutaires réflexions. »

Le *Progrès du Nord*, annonce que M. Masure vient d'être informé par M. le sous-secrétaire d'Etat au ministère des Beaux-Arts que le ministre a attribué.

Au Musée de Tourcoing, les tableaux ci-après désignés :

Une clairière dans la forêt de Fontainebleau par M. Guillemer, *Procession de Sainte-Geneviève des Ardents*, par M. Grellet.

Au Musée de Lille, le tableau de M. Dumont, *L'Août dans le Nord*.

Nous apprenons que M. Méline vient d'avoir la douleur de perdre sa belle-mère. On se rappelle que la dernière excursion technique du savant député dans le Nord, avait été interrompue par une dépêche annonçant l'état grave de sa parente. Mme Bluche a été inhumée, il y a trois jours à Remiremont.

Voici la composition de la Chambre de discipline des huissiers de l'arrondissement de Lille, pour l'année judiciaire 1878-1880 : MM. Tiprez, syndic, président ; Tiberghien de Roubaix, rapporteur ; Crapet, trésorier Payen, secrétaire ; Lemaître, de La Bassée membre.

Par décret en date du 11 novembre, sont nommés lieutenants : au 43e de ligne, M. Geny, en remplacement de M. Wattier, promu au grade de capitaine ; au 16e bataillon de chasseurs à pied, M. Thiebaut, en remplacement de M. Morucci, nommé capitaine.

Par décret en date du 4 novembre 1879. M. Doutreligne, lieutenant à la 1re compagnie des sapeurs-pompiers de Lille, est nommé capitaine ingénieur.

M. Phalempin, sous-lieutenant est nommé lieutenant, en remplacement de M. Doutreligne.

M. Cottignies, avocat, est nommé sous-lieutenant à la 3e compagnie, en remplacement de M. Phalempin.

M. Massot, chef d'escadron de gendarmerie à Agen, est nommé lieutenant-colonel commandant la deuxième légion de gendarmerie à Lille, en remplacement de M. Alliez, retraité.

M. le colonel Alliez laissera des regrets dans la société lilloise où il s'était concilié les plus honorables sympathies.

Il ne sera pas moins regretté dans sa légion ; tout en se montrant sévère au point de vue de la discipline militaire, le colonel était très juste et bienveillant pour tous les hommes placés sous ses ordres.

Par décision du ministre de la guerre.

M. Blanc, médecin-major de 2e classe au 3e chasseurs d'Afrique passe au 16e bataillon de chasseurs à pied en remplacement de M. Marchand mis en possession d'un emploi de son grade au 127e de ligne.

M. Desmons, médecin aide major du 43e de ligne, passe au 1er escadron du train des équipages, en remplacement de M. Benech, promu médecin major de 2e classe et désigné pour le 97e de ligne.

Le *Propagateur* publie l'avis suivant :

« Pour mettre fin aux incertitudes qui circulent au sujet de la transaction qui était en projet entre la Commission des poursuites de la Caisse d'Escompte, et M. Perot, son ancien gérant, nous pouvons annoncer maintenant que cette transaction a été signée le 14 courant.

« Le président de ladite Commission

« BONAMI DEFRENNE. »

La fête des Carabiniers du *Petit-Château* à Tourcoing, s'est terminée, hier, par un banquet accompagné d'une audition musicale et d'une représentation comique

Le banquet a commencé vers 7 heures. Il a été très-gai, et l'ouverture en a été faite par une très-belle exécution de la *Fanfare*.

M. Tanchon, vice-président des Carabiniers, a pris la parole. Il a adressé ses compliments aux tireurs dont l'habileté a donné au cercle du *Petit-Château* l'excellente réputation dont il jouit actuellement.

Deux médailles ont été décernées. L'une à M. Watteeuw, secrétaire, pour son activité et son bon esprit d'organisation ; l'autre à M. Lehembre, en félicitation de ses succès remportés à l'extérieur.

Une pantomime organisée par M. Suin, a été jouée avec beaucoup d'éclat. M. André Delahaye (*Colombine*) et M. Charles Lener (*Arlequin*) ont parfaitement tenu leur rôle.

Au dessert, quelques chanteurs se sont fait entendre, M. Paul Roussel a dit une romance de bon goût, *les Oiseaux*, d'une très-bonne voix. Deux chanteurs comiques, un de Paris et M. Sébert, de Roubaix, ont interprété quelques chansonnettes avec un brio remarquable.

Cette fête annuelle a eu l'entrain accoutumé ; toutefois la gaîté n'a pas été complète à cause de l'absence de M. François Delmasure qui devait présider la fête, et qu'on savait retenu par un grand deuil de famille.

Voici les résultats du grand concours d'automne du Cercle des carabiniers du *Petit-Château*, à Tourcoing ; 600 francs de prix.

Haut nombre :

1er prix, Alfred Lehembre, 25 points, barrage, 21. — 2e Georges Dervaux, 25 p., barrage, 20. — 3e Charles Dervaux, 24 p., barrage, 23. — 4e Ernest Triboullet, 24 p., barrage, 23. — 5e Henri Sénélar, 24 p., barr., 23. — 6e Antoine Liagre, 24 p., barr., 23 (au sort). — 7e V. Pille, 24 p., barr., 21. — 8e A. Pertinat, 24 p., barr., 20. — 9e A. Vanzeveren, 24 p., barr., 20 (au sort). — 10e C. Buffin, 24 p., barr., 18. — 11e J. Vanrent, 23 p., barr., 17. — 12e L. Pertinat, 23 p., barr., 22. — 13e E. Watyens, 23 p., barrage 22 (au sort). — 14e Ph. Suin, 23 p., barr., 21. — 15e F. Liétard, 23 p., barr., 21 (au sort). — 16e, A. Delannoy, 23 p., barr., 18. — P. Demblon, 23 p., barr., 13. — 18e J. Delmasure, 22 p., barr., 22. — 19e G. Deltour, 22 p., barr., 20. — 20e A. Liard, 22 p., barr., 17.

Bas-nombre.

1er prix, François Delmasure, 6 points, barrage, 9. — 2e, François Tanchou, 6 points, barrage, 10. — 3e, C. Desurmont, 6 points, barrage, 10 (au sort) — 4e, L. Lemaire, 6 points, barrage, 13. — 5e, François Morel, 6 points, barrage, 15. — 6e, Ed. Deplechin, 6 points, barrage, nul. — 7e, Dugaughier, 7 points, barrage, 12. — 8e, V. Hescelle, 7 points, barrage, nul.

Tir exclusivement réservé aux membres honoraires.

1er prix, Louis Honoré, 21 points, barrage, 12. — 2e, J.-B. Petit, 21 points, barrage, 12 (au sort). — 3e, Louis Duprez-Lepers, 20 points, barrage 12.

Bas-nombre.

1er prix, Louis Desvignes, 6 points. — Prix unique, au plus de mouches : Georges Dervaux, 16 mouches.

Au grand concours international de Gand, M. Aimé Delannoy, carabinier du *Petit-Château*, a obtenu le 1er prix haut-nombre. M. Alfred Lehembre le 13e prix et M. Henri Sénélar, le 15e prix.

La société chorale la *Lyre Roubaisienne* a offert, dimanche dernier, à ses membres honoraires une soirée bachique qui a pleinement réussi. Bien qu'il n'entre pas dans les habitudes du *Journal de Roubaix* de rendre compte de ces soirées tout intimes, nous ne voulons cependant pas laisser passer sans en dire quelques mots cette petite fête musicale qui avait plutôt l'air d'un concert que d'une soirée bachique.

La *Lyre Roubaisienne* a chanté deux chœurs : *l'Aurore au Tyrol* et les *Moissonneurs*. Ces deux morceaux ont été dits d'une façon très-satisfaisante et qui fait honneur au chef de la société, M. Barrez.

La partie de basse surtout était bien tenue.

M. Batteur a dit avec beaucoup de goût *Les premières lettres d'amour* et les *Regrets du cœur*. M. Debaudringhien possède une voix de basse, belle et très-étendue ; il l'a montré dans les deux romances qu'il a chantées : *l'Esclave nègre et le sacrifice d'Abraham*.

MM. Henri Dessat, Libossart, Ringeval et Bauduin se sont aussi fait remarquer; le premier dans la *Calomnie*, du *Barbier de Seville* ; le second dans le *Fils du porte-drapeau*, romance qui a été très-fidèlement et très-expressivement interprétée et les deux derniers dans un magnifique duo, *Les nuits d'Eté* qu'ils ont rendu avec beaucoup de talent.

M. Toulet a joué deux morceaux pour piston. L'éloge de ce musicien n'est plus à faire. Il s'est montré le digne élève de M. Boulcourt. M. Tiberghien a exécuté sur le saxophone deux airs variés qui lui ont valu les applaudissements de la salle toute entière. M. Tiberghien manie cet instrument avec une facilité qui dénote chez lui un véritable talent musical.

Comme dans toutes les soirées de ce genre, c'est à la chansonnette qu'a été donné le dernier mot. M. Jean-Baptiste Mariage s'était chargé de cette partie. Il s'en est très-bien acquitté. C'est un comique consommé que ce monsieur Mariage. Il est parvenu à dérider tous les fronts. Nous ne pouvons mieux faire que de l'engager à se produire le plus souvent possible.

Nous ne voulons pas terminer ce rapide compte-rendu sans rendre hommage à M. Alfred Wughe, qui remplissait la tâche ingrate d'accompagnateur. Par son talent M. Wughe a contribué pour une large part au succès de cette soirée.

Un vol qui n'a rien de commun avec ceux commis par Ali-Baba et ses quarante acolytes, mais qui n'en démontre pas moins le bien-fondé des observations que nous publiions, il y a quelque temps, sur la nécessité d'augmenter le personnel de la police, a été commis, une des dernières nuits, sur la Grande-Place de Roubaix. Ce vol n'a pas été le fait d'un individu isolé, volant par nécessité ou par vocation, mais d'une bande parfaitement organisée, ayant à sa tête un chef, jeune, mais qui n'en promet pas moins de faire son chemin. Voici la chose:

Une marchande, dont le magasin est contigu au bureau des Ventes Mobilières, s'aperçut, le matin, qu'on avait pénétré dans sa boutique en brisant plusieurs planches et qu'on avait enlevé onze kilogrammes de chocolat. Elle déposa aussitôt, au commissariat du troisième arrondissement, une plainte, à la suite de laquelle des agents de sûreté furent lancés à la recherche des voleurs. Après quelques heures d'investigations, l'un des agents apprit qu'un jeune homme, dont on lui donna le signalement, avait offert du chocolat, à très-bas prix, à plusieurs habitants du hameau de la *Broche de Bois*, route d'Ilem. Le signalement que l'on avait donné à l'agent répondait, en tous points, à celui d'un certain Louis Delodder, de Roubaix, que l'on avait plusieurs fois déjà, ces jours derniers, surpris rôdant, la nuit, et que l'on avait écroué au dépôt de sûreté. Muni de ce précieux renseignement, l'agent revint à Roubaix et, le soir, il fit, en campagnie d'un de ses collègues, une descente au cabaret Vercamer.

Connaissez-vous le cabaret Vercamer? C'est un bouge infect, plus généralement sous le nom peu flatteur du *Pou volant*. C'est, en effet dans cet établissement, que se rassemblent, les mendiants de profession, les vagabonds, les chanteurs ambulants, les faux estropiés, etc. C'est notre cour des miracles. Dans cette maison, la table est toujours mise ; on y mange une espèce de soupe faite avec tous les restes que récoltent les mendiants, et moyennant quelques petits sous, l'appétit le plus vorace y est satisfait. La table à bon marché n'est pas le seul pas en avant que la maîtresse du *Pou volant* ait fait faire à la question sociale. Comme dans certains établissements de Paris, chez Mme Vercamer, on couche ou plutôt on perche pour la modique somme de cinq centimes.

C'est donc vers ce réceptacle que les agents dirigèrent leurs pas. Au moment où ils y pénétraient, Delodder, l'homme qu'ils recherchaient, était gravement occupé à faire frire des harengs, un luxe dont tous les habitués s'étonnaient. L'un des agents alla droit à lui et l'interrogea si adroitement que Delodder fit bientôt des aveux complets.

« Seulement, ajouta-t-il, je ne suis pas » un vulgaire coquin, je suis chef de bande » et je vais vous livrer les noms de tous » mes complices. » Il les livra en effet. Les voici : Alfred Billoir, 16 ans, né à Croix, sans domicile; Léon Vanacker, 14 ans; Jules Quarton, 12 ans; Emile Delgrange, 12 ans, et Emile Govaert. Ces jeunes malfaiteurs ont tous été arrêtés.

Les nombreux vols que l'on constate chaque jour à Roubaix et dans les environs permettent de croire à l'existence de plusieurs de ces bandes. On l'a pu voir la semaine dernière, pas un jour ne s'est écoulé où l'on ait eu à relever des vols d'argent, de vêtements, de volailles, de lapins, etc., des magasins ont même été dévalisés. Nous avons donc la certitude d'être les interprètes de tous nos concitoyens en réclamant l'augmentation du personnel de la police.

Faisons remarquer, à ce propos, que le poste de commissaire est toujours vacant, au premier arrondissement, malgré les demandes réitérées adressées, dit-on, par la municipalité à la Préfecture.

Une sinistre découverte.

En logeant le can J, hier matin, vers six heures et demie. M. X. aperçut près du pont du Fresnoy un homme couvert de sang étendu dans la rigole qui borde le chemin de halage.

Il appela de suite les passants. L'inconnu blessé fut relevé et transporté chez le concierge de la maison Descat. Il respirait encore, mais à l'arrivée du médecin, il avait cessé de vivre.

La constatation médicale consigna deux blessures au visage une au nez et une à l'œil droit; une jambe était fracturée en plusieurs endroits.

Cette mort est probablement le résultat d'une chûte. La victime sera tombé de la crête du talus qui mesure environ 5 mètres de hauteur, et la chûte s'est faite au travers de broussailles qui auront causé les blessures de la face.

On a trouvé dans les poches du mort, deux cartes d'électeurs portant les noms de Carlos Waremme, âgé de 64 ans chauffeur et concierge à la filature Cornille-Dervaux, rue de Paris. Il y avait aussi un porte-monnaie contenant 3 francs 97 centimes.

L'identité étant constatée. Le corps a été rendu à la famille.

Nous lisons dans une correspondance berlinoise du *Standard* :

« On commence à s'alarmer à Bruxelles de ce que la France élève des fortifications à Dunkerque, Lille, Maubeuge et Valenciennes, etc. Ces places sont situées à soixante kilomètres de Bruxelles et à cent kilomètres d'Anvers. Elles sont toutes rangées dans la première classe des places fortes et sont destinées à servir de base d'opérations pour la défensive aussi bien que pour l'offensive. Les Français prétendent que leur construction a été jugée nécessaire afin d'opposer une solide barrière à l'invasion allemande venant par la Belgique. Or, la route directe est défendue par Toul et Verdun.

» Quoi qu'il en soit, il est certain que ces forteresses à la frontière de la Belgique, avec leurs armements et leurs garnisons, constituent un réel danger pour la Belgique et sa capitale.

» Si les Français, arrivés à Bruxelles, étaient attaqués par des forces supérieures, ils pourraient, en se servant des nombreuses lignes ferrées, réoccuper en deux jours leurs lignes fortifiées.

» Il est à remarquer que des préparatifs analogues n'existent pas sur la frontière belgico-allemande, quoiqu'il soit plus facile aux Français d'entrer en Alsace qu'aux Allemands de faire irruption en Champagne; il résulte que ces forteresses sont destinées à faciliter une entreprise belliqueuse contre la Belgique. »

Sans discuter le fond de ces fantaisistes assertions, constatons seulement que le correspondant berlinois du *Standard* les a empruntées presque mot pour mot à une brochure publiée dernièrement par un officier belge. Quelques journaux allemands ont parlé de cette brochure : c'est ainsi que le correspondant du *Standard* en eut connaissance. Et il s'est empressé de transformer le compte-rendu d'une brochure sans autorité en renseignement politique, puisé à bonne source. L'*Ech